



## DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

### Date de convocation

19/03/2024

### Date d'affichage

20/03/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

28/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

### Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2024-034 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN DEPLIANT TOURISTIQUE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du président du Syndicat d'initiative de Givet qui propose à la Commune de participer à un dépliant touristique pour la promotion de sentiers pédestres par le biais d'une publicité pour la Grotte de Nichet.

Le montant de la participation s'élève à 390 € HT.

Le Conseil Municipal,

Accepte de participer au dépliant touristique par le biais d'une publicité pour la grotte de Nichet pour un montant de 390 € HT.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FROMELENNES  
Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr